

Mise au concours de travaux, de fournitures et de places annonces et insertions

Mise au concours.

Fourniture d'articles d'habillement.

L'administration des postes met au concours la fourniture des articles suivants :

1. 20 000 m de libet croisé, gris, de 100 cm de largeur ;
2. 2 000 m de libet croisé, noir, de 100 cm de largeur ;
3. 4 000 m de coutil pour poches, de 80 cm de largeur ;
4. 500 m de toile raide (pour cols), de 65 cm de largeur ;
5. 3 000 m de toile pour doublure, décatie, de 120 cm de largeur ;
6. 3 500 m de doublure pour manches, de 100 cm de largeur ;
7. 550 m de velours noir pour cols, de 50 cm de largeur ;
8. 400 grosses de boutons pour blouses (corozo), 20 mm, 4 trous, noirs ;
9. 400 grosses de boutons pour pantalons (corozo ou corne), 18 mm, 4 trous, noirs ;
10. 240 grosses de boutons pour pantalons (corozo ou corne), 14 mm, 4 trous, noirs ;
11. 10 000 paires d'insignes argentés pour cols (cor de poste) ;
12. 8 000 cols de perles, sans cuir.

On indiquera dans les offres s'il s'agit de marchandises suisses ou de marchandises étrangères. En cas de différences de prix peu importantes les produits suisses auront la préférence. Les soumissionnaires devront présenter des échantillons pour tous les articles. Les offres non accompagnées d'échantillons ne seront pas prises en considération. L'administration des postes se réserve de commander les différents articles à un seul soumissionnaire ou de répartir les commandes entre plusieurs concurrents.

Les articles sont livrables franco à notre bureau du matériel à Berne. Il n'est pas alloué d'indemnité pour le matériel d'emballage. Sur demande, ce matériel est renvoyé non affranchi au fournisseur.

Terme de livraison : 30 novembre 1924. Si, jusqu'à cette date, l'administration des postes n'est pas en possession des articles commandés, une déduction de 5% sera faite *sans autre* sur la valeur de facture pour toute livraison effectuée tardivement. Si le retard est supérieur à quatre semaines à partir du terme de livraison, l'administration des postes est autorisée à décommander la marchandise non livrée. Il ne sera pas accepté d'envois avant le 1^{er} octobre 1924.

Terme de soumission: 28 juin 1924. Les offres doivent être adressées à la direction générale des postes à Berne, sous pli fermé et affranchi portant la suscription « Soumission pour articles d'habillement ». Les soumissionnaires sont liés par leur offre jusqu'au 19 juillet 1924. [2..]

Berne, le 3 juin 1924.

La direction générale des postes.

Chemins de fer fédéraux. — Soumission.

La direction générale des CFF met en soumission la fourniture des diverses sortes de papier ci-après désignées :

N°	Désignation	Ma- Résis- tières tance		Format cm	Poids		Quantité	
		Cl.	Cl.		p. m ² gr	p. rame kg	Rames	kg
1	bleu mêlé ligné, plié 21×29,7	III	3	29,7/42	90	5,61	220	1234
2	idem	III	3	29,7/42	75	4,70	100	470
3	blanc quadr., 3 mm, plié 21×29,7	III	3	29,7/42	90	5,61	40	224
4	id. 4 » » id.	III	3	29,7/42	90	5,61	60	337
5	id. 4 » » 29×44	III	3	44×58	90	11,5	10	115
6	id. 5 » » 21×29,7	III	3	29,7/42	90	5,61	30	168
7	id. 10 » » id.	III	3	29,7/42	90	5,61	5	28
8	blanc, ligné commercial, id.	III	3	29,7/42	90	5,61	20	112
13	papier buvard rouge, ord., plano	III	—	44/58	130	16,6	60	996
43	banque, jaune, plié	III	3	70/100	115	40,2	50	2010
45	papier d'emballage, gris, plié	III	3	70/100	115	40,2	110	4422
46	idem » »	III	3	100/140	140	98	50	4900
47	idem » plano	III	3	75/100	115	43,1	35	1508
28	blanc mi-fin	III	3	50/70,7	100	17,7	60	1062
29	idem	III	3	42/59,4	90	11,2	200	2240
30	idem	III	3	50/70,7	90	15,9	100	1590
36	idem	III	3	43/61	75	9,8	100	980
38	idem	III	3	59,4/84	75	13,7	40	748
58	blanc pour lettres de voi- ture G. V.	IV	4	64/68	90	19,6	220	4312
59a	blanc pour lettres de voi- ture G. V.	IV	4	69/96	60	19,9	100	1990
60	P. V.	IV	4	64/68	90	19,6	200	3920
61a	id.	IV	4	69/96	60	19,9	1000	19900
89	blanc ordinaire	IV	4	50/70,7	90	15,9	100	1590
89b	bel-ordinaire, blanc	IV	4	48/96	90	20,7	30	621
92	idem	IV	4	42/59,4	75	9,4	200	1880
92d	idem	IV	4	70,7/100	75	26,5	100	2650
93	idem	IV	4	50/70,7	75	13,3	400	5320
95	idem	IV	4	78/120	75	35,1	100	3510
96	idem	IV	4	55/74	75	15,2	50	760

N°	Désignation	Ma- Résis- tières tance		Format cm	Poids		Quantité	
		Cl.	Cl.		p. m ² gr	p. rame kg	Rames	kg
98	bel-ordinaire, blanc	IV	4	59,4/84	60	14,5	350	5075
98a	idem	IV	4	53/82	60	13	200	2600
98b	idem	IV	4	82/106	60	26	200	5200
99	idem	IV	4	70,7/100	60	21,2	170	3604
100	idem	IV	4	42/59,4	60	7,5	180	1350
100b	blanc, quadrillé	IV	4	44/70	60	9,3	80	744
100c	bel-ordinaire, blanc	IV	4	70/88	60	18,5	90	1665
101	idem	IV	4	50/70,7	60	10,6	2200	23320
102	blanc pour décalques	IV	5	50/70,7	40	7	270	1890
102a	idem	IV	5	65/116	40	15	300	4500
102c	idem	IV	5	70,7/100	40	14,1	60	846
103a	idem	IV	5	70,7/100	55	19,5	670	13065
105	idem	IV	5	57/95	40	10,8	1430	15450
108	jaune ordinaire	IV	4	50/70,7	60	10,6	280	2968
108a	jaune pour décalques	IV	5	72/96	40	13,8	320	4416
109	bel-ordinaire, bulle	IV	4	50/70,7	60	10,6	100	1060
120	vert ordinaire	IV	4	50/70,7	60	10,6	100	1060
121	idem	IV	5	50/80	50	10	100	1000
122	idem	IV	4	59,4/84	75	18,7	50	935
123	bel-ordinaire bleu mêlé	IV	4	50/70,7	90	15,9	50	795
129a	idem	IV	4	50/70,7	60	10,6	110	1166
131	bleu ordinaire	IV	4	50/70,7	60	10,6	60	636
135	brun, bel-ordinaire	IV	4	59,4/84	75	18,7	70	1309
139	carton mince, bel-ordinaire, bulle	IV	4	57/73	180	37,5	25	937

Les papiers doivent, à l'exception de ceux dont le poids est inférieur à 60 gr ou supérieur à 200 gr par m², porter le filigrane S B B, suivant le modèle et les prescriptions y relatives. La fabrique doit fournir l'égoutteur à ses frais.

L'adjudication aura lieu par contrat. La livraison de chaque sorte sera échelonnée sur plusieurs termes, dont le dernier est prévu pour fin 1925.

On peut faire des offres pour chaque sorte de papier séparément. Les prix doivent être indiqués par kg^{*)}. On peut se procurer des échantillons et les conditions de livraison à l'administration des imprimés, à Berne, 43, Mittelstrasse.

Les offres, accompagnées d'échantillons de papiers conformes aux qualités prescrites (3 feuilles par sorte, roulées ou pliées au format 35 × 35 cm au minimum), doivent être adressées à la direction générale des CFF, à Berne, sous pli fermé portant la suscription « Offre pour la fourniture de papiers CFF », le 1^{er} juillet 1924 au plus tard. Elles seront valables jusqu'au 1^{er} août 1924.

*) Tous les envois à destination des stations de chemins de fer à voie normale doivent être expédiés *franco* de port et en petite vitesse aux adresses prescrites par l'administration des imprimés. La marchandise peut être expédiée en port dû, mais dans ce cas, les frais de transport seront déduits de la facture.

Chemins de fer fédéraux. — Soumission.

La direction générale des CFF. met en soumission la fourniture de 17129 kg de papiers de toilette, soit:

- VII. 63 60000 rouleaux, perforés, de 500 coupons de $12 \times 14,5$ cm = 14094 kg;
 VII. 64 10000 paquets, de 400 feuilles, de $12,5 \times 19$ cm, pliées les unes dans les autres = 2565 kg;
 VII. 65 2000 paquets, de 500 feuilles, $12 \times 14,5$ cm avec crochet de suspension en fil de fer = 470 kg.

Papier rougeâtre résistant, apprêté.

Épaisseur du papier 0,06 mm. Poids 27 gr. par m², soit 235 gr. par rouleau ou paquet de 500 feuilles, ou 257 gr. par paquet de 400 feuilles.

Les paquets et rouleaux doivent être protégés par une enveloppe.

Les bandes doivent être enroulées sur une bobine en carton de 1 mm d'épaisseur. Diamètre de la bobine 30 mm. L'enroulement doit être assez serré.

Les livraisons seront adressées franco à la station des CFF la plus proche, à laquelle le matériel d'emballage sera renvoyé franco.

La livraison aura lieu dans le délai d'une année, à des termes divers.

La fourniture sera adjugée par contrat, lequel fixera les termes de livraison.

On peut se procurer des échantillons de papiers à l'administration des imprimés des CFF, à Berne, Mittelstrasse 43.

Les offres, accompagnées d'échantillons conformes aux prescriptions ci-dessus (un rouleau et un paquet complets), doivent être adressées à la direction générale des CFF, à Berne, le 1^{er} juillet 1924 au plus tard, sous pli fermé portant la suscription « Offre pour la fourniture de papiers de toilette ». Elles seront valables jusqu'au 1^{er} août 1924.

PLACES

Branche de service. S'adresser à	Place vacante	Traitement Fr.	Délai d'inscription	Conditions d'admission
Département des douanes. (Direction des douanes à Bâle.)	Contrôleur au bureau principal des douanes Bâle, gare bad.-Rangierbahnhof.	3700 à 4800	21 juin 1924 [2.]	Les candidats doivent avoir passé avec succès l'examen prévu pour les commis de 1 ^{re} classe ou occuper déjà une place de contrôleur ou de receveur.
(Direction des douanes à Coire.)	Commis de contrôle au bureau principal des douanes St-Gall.	3700 à 4600	28 juin 1924 [2.]	Commis de 1 ^{re} classe aux termes de l'art. 16 du règlement organique de l'administration des douanes du 12 juin 1911.

Branches de service. S'adresser à	Place vacante	Traitement Fr.	Délai d'inscription	Conditions d'admission
Département des douanes. (Direction des douanes, à Coire.)	1 ^{er} secrétaire et remplaçant du directeur à la direction des douanes à Coire.	4200 à 5800, évent. 5200 à 6500	21 juin 1924 [2..]	Connaissance complète du service des douanes.
(Direction des douanes, à Coire.)	Contrôleur au bureau principal des douanes Rorschach.	3700 à 4500	21 juin 1924 [2..]	Les candidats doivent avoir passé avec succès l'examen prévu pour les commis de 1 ^{re} classe ou occuper déjà une place de contrôleur ou de receveur.
Tribunal fédéral. (Président du Tribunal fédéral.)	Secrétaire allemand.	6000 à 8500, plus les allocations légales de renchérissement *)	30 juin 1924 [2..]	Culture juridique complète. Pratique des tribunaux ou du barreau. Langue maternelle, l'allemand; savoir le français, connaissance de l'italien.

*) s'élevant actuellement de fr. 4080 à 4912.

Publications de la maison d'édition K. J. Wyss Erben à Berne

La Nationalité en Droit suisse

Droit fédéral révisé - Droit cantonal - Droit international

par **Georges Sauser-Hall**

Professeur de droit comparé et de droit international
à l'Université de Neuchâtel

Chef du Contentieux à la Division des affaires étrangères
du Département politique fédéral

Prix Fr. 5. —

Eléments de Droit public suisse

par **Albert Affolter**

Docteur en droit, juge au Tribunal fédéral suisse

Prix Fr. 4. 50

Traduit par le Dr. Edouard Georg

En vente chez tous les libraires

FEUILLE FÉDÉRALE

76^e année

Berne, le 25 juin 1924

Volume II

Table des matières

Page

Assemblée fédérale	617
Publications des départements et d'autres administrations de la Confédération	617
Mise au concours de travaux, de fournitures et de places, annonces et insertions	622

Toute communication concernant l'administration de la FEUILLE FÉDÉRALE (abonnements, changements d'adresse, réclamations, etc.) doit être adressée, dans le délai de trois mois, à l'expédition.

IMPRIMERIE K.-J. WYSS ERBEN, BERNE.



Mise au concours de travaux, de fournitures et de places annonces et insertions

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1924
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	25
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	18.06.1924
Date	
Data	
Seite	612-616
Page	
Pagina	
Ref. No	10 084 005

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.